



La lettre de l'APPP

Association des Plaisanciers et Pêcheurs de Pleurtuit

N° 3 - 7 avril 2018



Edito

Par François LEFEVRE

Le conseil municipal des jeunes Pleurtuisiens a pris l'initiative de s'investir dans le nettoyage des plages de Cancaval et de Montmarin. Cette opération aura lieu le vendredi 27 avril de 13 heures 30 à 17 heures (rendez-vous grève de Cancaval, [pour en savoir plus, cliquer ici ...](#)). Nous invitons nos adhérents qui seront libres ce jour-là à participer à l'opération comme ils l'ont fait les années précédentes.

D'une part, c'est une façon de créer du lien entre les générations puisque jeunes et moins jeunes ont la l'occasion de se retrouver pour participer à une action commune.

D'autre part, c'est rendre toutes leurs beautés aux paysages maritimes magnifiques que nous avons la chance d'avoir en bord de Rance et qui font la joie des promeneurs.

Au sommaire de cette lettre... !

Edito

Des nouvelles de l'association [Voir l'article ...](#)

La pêche et ses acteurs : la réunion du 16 mars [Voir l'article ...](#)

Les activités programmées en 2018 [Voir l'article ...](#)

Les travaux en Rance [Voir l'article ...](#)

L'envasement au niveau du Chatelier [Voir l'article ...](#)

Un relevé bathymétrique de la cale de Jouvente [Voir l'article ...](#)

Brèves nautiques et liens utiles [Voir l'article](#)

Petites annonces [Voir l'article ...](#)

Pour adhérer à l'APPP [Voir l'article ...](#)

Des nouvelles de l'association.

9 mars – Réunion informelle des membres du conseil d'administration de l'APPP.

16 mars – Présentation et échange de vue à la Maison des Associations de Pleurtuit entre **M. Pascal Lecler**, président du Comité départemental des Pêches maritimes et élevages marins et une trentaine de membres de l'APPP, sur le sujet : la pêche et tous ses acteurs, en présence de **MM. Gilles Lurton**, député de la 7^{ème} circonscription d'Ille et Vilaine et **Alain Launay**, maire de Pleurtuit.

23 mars – **Alain Pontgélard**, vice-président adjoint, représente l'APPP à une réunion du Fonds européen pour les Affaires maritimes et la pêche (FEAMP) à Saint-Jouan.

Fin mars – **Alain Pongélard** participe à une réunion de l'UNAN sur la pêche.

La Pêche et ses acteurs : la réunion du 16 mars.

Par **Jacqueline Lefèvre** et **Jean-François VALENTIN**.

Le 16 mars dernier avait lieu un échange de vues entre Pascal Lecler, président du Comité départemental des Pêches maritimes et élevages marins et une trentaine de membres de l'APPP et des associations de plaisanciers voisines. Le maire de Pleurtuit, Alain Launay, a jugé très intéressante ce genre de réunion qui permettait aux différents acteurs, de mieux se connaître. Le député de la circonscription, Gilles LURTON, a rappelé les démarches qu'il a lui-même entreprises auprès du gouvernement à propos de l'interdiction faite par Bruxelles de pêcher le bar au nord du 48^{ème} parallèle. Voici l'aperçu de ce qui s'y est dit :



De Cherbourg à Fréhel, le Golfe Normando-breton a vu en vingt ans porter les fruits des efforts déployés par le Comité départemental des pêches pour y rendre la ressource pérenne. Des dispositions telles que des tailles de prises minimum font que désormais l'araignée, le homard se portent bien, la langouste rouge revient dans le Golfe, la coquille est devenue pérenne... 11 bulotiers à Saint-Malo, 3000 tonnes d'araignées, 2500 tonnes de bulots, 900 tonnes de coquilles, pêchées chaque année, voilà les chiffres; depuis cinq ou six ans, 29 professionnels de la pêche à pieds vivent à l'année de leur métier; 1 000 000 de coquilles sontensemencées chaque année en Rance et dans la Baie; de nouvelles licences ont été accordées à des plongeurs pour la coquille en Rance; la palourde y devient « invasive » !

Contribuent également à cette évolution le système de surveillance embarqué VMS (Vessel Monitoring System), obligatoire sur les bateaux de professionnels. Les pêcheurs sont continuellement suivis et contrôlés, en mer comme au port.

Le bar présente un cas particulier. Il y a seulement 6 professionnels pour la pêche au bar à la ligne et 1% seulement de la pêche au filet est réservée au bar ; le quota est de 5 t à l'année et la taille est toujours d'au moins 42 cm. Ce qui n'est pas compréhensible, c'est la frontière artificielle imposée par l'Union européenne au niveau du 48^{ème} parallèle. Les 24 mètres qui pêchent au milieu de la Manche n'ont jamais vu autant de bars. Le poisson se déplace manifestement vers le nord.

En revanche, la pêche fourragère, destinée à faire de la farine pour les poissons d'élevage, est bien trop importante et détruit la chaîne alimentaire. Il faut 5 t de poisson pour fabriquer la farine qui

nourrit seulement une tonne de poisson d'élevage. Il faudrait élever des poissons, non pour les manger, mais pour les relâcher en mer quand ils sont encore petits, c'est ce que fait d'ailleurs le Lycée maritime de Saint-Malo.

Outre la pêche fourragère, c'est aussi l'élévation de deux degrés en 10 ans de la température de l'eau en Manche et l'invasion par de nouveaux prédateurs qui expliquent la baisse de certaines prises comme le maquereau ; les cétacés sont en forte augmentation (ils se nourrissent de grandes quantités de poissons), on est envahi par la raie brunette (c'est un requin, un prédateur nuisible qu'il faudrait pouvoir pêcher). On trouve ainsi des espèces du sud (thon rouge, dorade royale rose, sardines, céphalopodes). Les scientifiques chargés des règles communautaires ont 3 ans de retard ! On a aussi le sentiment que l'IFREMER, aujourd'hui, se désiste de tout et ne s'intéresse que de loin à ce qui se passe dans nos régions

Que deviendra la règle communautaire qui s'applique actuellement dans la zone avec le Brexit ? Et que décideront les Iles anglo-normandes, normalement pas soumises au Brexit ? C'est une interrogation et une inquiétude, car on ne sait pas à l'heure actuelle à quelle sauce on va être "mangés".

Dans l'avenir, il faudrait des bateaux plus propres et moins consommateurs de gazole mais l'Europe ne permet pas les transformations des carènes, les bateaux étant remplacés « à l'identique ». Les propriétaires trouvent en fait facilement repreneur pour leur bateau mais c'est le recrutement des marins qui pose un problème : les jeunes veulent des bateaux plus propres, plus véloces et travailler « comme tout le monde » (35 h, samedi et dimanche à la maison ...).

La cohabitation pêcheurs-plaisanciers ne pose pas de gros soucis. Ce qui est important, c'est de se connaître et de se parler. Les zones de pêches ne sont pas les mêmes pour la plaisance et la pêche professionnelle. Les casiers (3 caseyeurs à Saint-Malo) doivent être marqués par un pavillon (les jersiais ont des ballons). Ils sont très surveillés. Il faut signaler les problèmes (bouts qui traînent ...).

Dernier point abordé, le projet de champs d'éolienne en Baie de Saint-Brieuc soulève des interrogations. Les pêcheurs professionnels suivent bien entendu ce dossier depuis le début et ont obtenu que l'orientation NO-SO (dans le sens du courant) et l'écartement entre éoliennes permettent la poursuite de la pêche dans le champ éolien. A terme, le choix d'une architecture treillis au lieu d'une embase en béton pour supporter les éoliennes devrait d'ailleurs favoriser la reproduction et l'éclosion des espèces dans la baie, comme on peut le constater autour des épaves nombreuses qui jalonnent notre plateau continental.

Les activités programmées en 2018

Vendredi 27 avril : participation de l'APPP à l'opération nettoyage des plages organisée par le Conseil municipal des jeunes pleurtusiens

Samedi 19 mai : Sortie en bateau remontée de La Rance avec barbecue à TADEN

Samedi, dimanche 9 et 10 Juin : Sortie en bateau à Chausey avec barbecue, retour dimanche

Mercredi 13 au dimanche 17 juin : Sortie ASLAM Granville / St Cast/St Malo/ Plouër.

Samedi 14 juillet : Sortie bateaux Grève des Sévignés (Fort La Latte) avec barbecue sur grève.

Samedi 4 août : Barbecue australien grève du Montmarin (chacun apporte nourriture et boisson).

Samedi 15 septembre : Sortie Pêche mer ou Rance et barbecue sous barnum chez Alain Pontgélard.

Samedi 24 novembre : Assemblée Générale (à confirmer)

Il va de soi que les sorties nautiques pourront être modifiées, voire annulées suivant les conditions météorologiques.

Votre association met à la disposition de ses membres à jour de leur cotisation :

- 2 barnums (10 places assises et 65 places assises) participation 60 euros pour 3 jours.
 - 2 survies classe 2 (6 places) participation 70 euros la semaine
 - 1 chaise autonome de montée au mât (top climber) pas besoin d'un second équipier.(prêt gratuit)
- Pour tout renseignement ou réservation, contactez Alain au 06 80 21 78 08



Bientôt notre première sortie : Taden

Par Claude Sabau – Commission navigation

Enfin le printemps !

Le moment est venu de préparer le bateau (pardon, le navire !) pour aborder la saison. Notre première sortie est prévue sur la Rance, pour un barbecue à TADEN, le samedi 19 mai. Une fiche d'information détaillée vous sera adressée fin avril, les inscriptions sont à faire sur l'adresse « navigation@appp-pleurtuit.fr ». Le niveau bas en Rance (# 8m) est prévu vers 8 heures et le niveau haut (# 10.50m) de 12h à 15h. Quant à l'ouverture de l'écluse du Chatelier, elle fonctionnera jusqu'à 18h30.



Réservez votre journée, et à très bientôt !



Les Travaux en Rance

Par Guy ALBARET et Alain PONTGELARD

Ecluse du barrage - Aux dernières nouvelles, les prochains travaux prévisibles actuellement n'auraient lieu que dans deux ans.

Nous venons d'être informé d'un gros problème sur les vannes aqueducs obligeant à limiter les sas temporairement si la différence de niveau est supérieure à 2,30 m. Nous vous tiendrons informé de l'évolution des choses.

Vous pouvez suivre l'évolution de la situation sur le site EDF qui donne les hauteurs d'eau en Rance : [Naviguer sur la Rance](#) .

Anse du Bec de la vallée - Les travaux sont terminés, la cale est disponible.

Anse de la Gauthier - les travaux sont en cours de finition, la SARC met en place les derniers 500 m de tuyautage qui sont tirés vers Saint-Jouan. Cela nécessite encore la disponibilité de l'étendue d'eau située sur l'emplacement des derniers corps-morts qui ne pourront pas être remis en place tout de suite (au sud-ouest de Q11, semble-t-il). Ensuite, les pieux devront être coupés, à commencer par le

côté rive gauche au Minihic. Si tout va bien, les derniers corps morts pourront être remis en leur emplacement en fin de semaine 15 (13 avril ...).



L'envasement au niveau du Chatelier :

Par Alain PONTGELARD

EDF a organisé une conférence de presse avec Ouest France le vendredi 23 Mars afin d'informer sur l'envasement de la Rance au niveau du Chatelier.

EDF annonce que des travaux sont prévus pour remédier à l'envasement actuel et procédera à l'entretien en aval de l'écluse du Chatelier au niveau de St Samson et La Vicomté

Un curage va garantir la navigation pour la saison estivale annonce le directeur d'EDF.

Ce dernier annonce qu'un relevé bathymétrique avait été effectué en janvier 2017 par le cabinet d'études Quarta de Rennes. Cette étude démontrait que le chenal était jusqu'à aujourd'hui navigable avec des profondeurs minima de deux mètres lorsque le marégraphe de St-Suliac indiquait 8m50. Des bateaux calant 1m20 pour la moyenne remontaient alors, sans problèmes, l'estuaire, d'après lui.

EDF annonce le pompage prochain de 5 à 10000 m3 à l'aide d'une drague qui évacuera les sédiments via des tuyaux vers le centre de transit de La Hisse. Ces premiers travaux commenceraient à partir de fin mars 2018 et devraient durer un mois. Un projet de grand plan quinquennal devrait être mis en œuvre fin 2018 jusqu'à 2023 afin d'extraire 25000 m3 sur la totalité de La Rance.

Suite à cette conférence, Rance environnement n'ayant pas été invitée avait demandé une seconde rencontre à l'écluse du Chatelier entre la presse et deux représentants de plaisanciers : Les Gabariers de La Rance et Alain PONTGELARD représentant les plaisanciers de Pleurtuit et l'Unan Manche.

Ce dernier contesta fortement la soi-disant navigation sans problèmes de Plouër à l'écluse du Chatelier et affirmait qu'il ne pouvait y avoir deux mètres d'eau sur cette portion lorsque le marégraphe de St Suliac annonçait 8m50. De nombreux échouages de la dernière saison estivale le confirment. Un grave problème de sécurité persiste et a fortement augmenté durant, au moins, ces trois dernières années.

De plus, ajouta celui-ci : pratiquer des chasses est complètement incongru, c'est déplacer le problème pour l'installer plus en aval. La navigation devient alors difficile au niveau du Moulin du Prat.

Nous resterons vigilants sur les travaux réalisés tout en observant la bathymétrie par nous-mêmes. Nous remercions tout plaisancier qui pourra nous rapporter des problèmes liés à la navigation comme au respect de notre environnement.



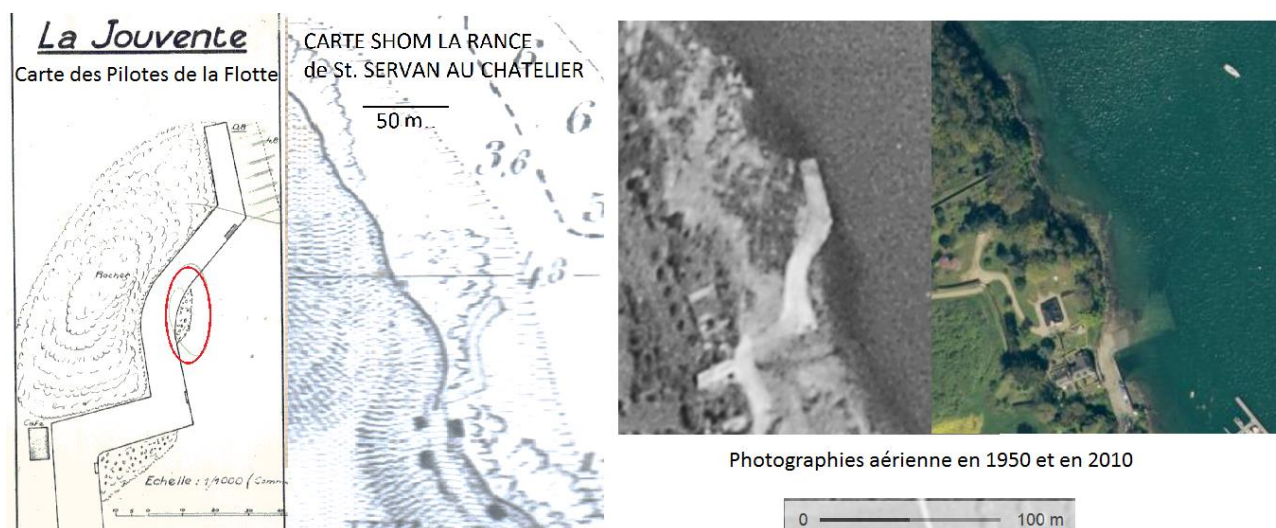
Un relevé de la cale de Jouvente

Par Jean-François VALENTIN

Les plus anciens ont connu l'époque où la **cale de Jouvente** découvrait largement et en connaissent les dangers. Elle s'étendait en effet suffisamment pour permettre l'embarquement et le débarquement à toute heure de la marée ou presque. Une cloche était à poste dans la monture de pierre que l'on trouve encore en haut de la cale, hélas volée par quelque indélicat. C'est elle qui servait à appeler le **père Thual**, le passeur qui demeurait en face à **la Passagère**, dans la maison dite de **l'Egorgerie**, et qui venait alors avec son côtre de pays qui avait fière allure, équipé d'un long beaupré.

La cale fait donc plusieurs angles droits et il vaut mieux le savoir lorsqu'on navigue dans ses abords avec un grand tirant d'eau et que la marée est basse.

Nous reviendrons une autre fois sur l'histoire et les légendes qui entourent la cale et le passage dont elle est l'objet depuis des lustres, puisque c'était déjà une voie utilisée pour se rendre à **Aleth** à l'époque gallo-romaine. Pour l'heure, voici un relevé intéressant et qui figurait dans la collection de cartes et documents utilisés par **les pilotes de la flotte** dont l'école était située à Saint-Servan, dans les bâtiments de l'ancien arsenal qui abrite aujourd'hui la fameuse ENIM, l'**Etablissement National des Invalides de la Marine**, ancêtre de la Sécurité sociale. **Bonne découverte !**



A gauche, la carte des pilotes. Il y a un amas rocheux dont il faut se méfier dans l'arrondi (ovale rouge) dont on se tiendra écarté. Ensuite, la cale présente un angle, qui ne figure pas sur la carte SHOM, il y avait un escalier juste avant, comme celui qui existe sur le côté est. Les fonds émergent de 0,80 m à l'extrémité et plongent rapidement à 4,80m dans le chenal. C'est de ce dernier prolongement dont il faut s'écarter largement au nord de la cale, bien visible sur la photographie de 1950, mais qui ne découvre plus du tout aujourd'hui (photo de droite).



Sites utiles pour consulter la météo

Par Pierre Loisel

Le dernier magazine de la SNSM, Sauvetage, consacre un article aux risques liés à la météo et rappelle combien d'histoires tristes se terminent par la destruction d'un bateau ou la disparition de marins, parce que les équipages avaient négligé la météo, ne se sont pas suffisamment informés ou ont surestimé leurs forces face au temps. Il faut savoir, parfois, renoncer à prendre la mer. Voici les sites météo qui peuvent nous informer et nous aider à prendre la bonne décision.

Ventusky : <https://www.ventusky.com/48.582;-2.059>

Un des intérêts de ce site météo est le suivant : en déplaçant le curseur de la souris sur la carte géographique, on obtient instantanément l'information météo par rapport à l'une des rubriques sélectionnées à gauche de l'écran (températures, précipitations, vitesse du vent etc.).

A droite de l'écran, on peut lire des informations sur la météo à Pleurtuit sur 24 heures.

En fermant la fenêtre Pleurtuit on découvre la légende des couleurs ainsi que des informations météo sur 24 heures.

Mais en cliquant sur aujourd'hui (à gauche de l'écran) on obtient des prévisions météo sur 11 jours

Enfin en utilisant la molette de la souris on obtient un zoom avant ou arrière par rapport à l'affichage de la carte géographique.

En résumé on peut lire les prévisions météo sur tout le globe terrestre.

Le bulletin des zones côtières de France (30) et des pays voisins avec Météo Consult : [Météo-Consult \(zone côtière St. Malo\)](#)

Le lien ci-dessus contient les prévisions météo de la zone côtière de ST Malo à Perros-Guirec sur 14 jours mais en cliquant sur "côtière" (un peu en haut de l'écran) on obtient la météo de toutes les côtes françaises et des pays voisins.

Windfinder : <https://www.windfinder.com/#9/48.5830/-2.8125>

Météo locale et internationale (sur 10 jours) en utilisant le clic et la molette de la souris.

Les bulletins marine (côtes et large) de Météo France : <http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-marine/bulletin>

(Descendre au milieu de la page avec la molette)

Windguru : <https://www.windguru.cz/112>

Le lien ci-dessus contient les prévisions météo à ST Malo sur 10 jours .

Jersey shipping forecast : <https://www.gov.je/weather/Pages/Shipping.aspx>

Pour ceux qui veulent faire des comparaisons ou veulent naviguer un peu plus loin, il peut être intéressant de consulter la météo de Jersey en Anglais évidemment.

Bon vent et bonne mer !



Les recettes de Joëlle : Cassolette de Fruits de mer à la crème fraîche

Par Joëlle Desoteux

Rapide et délicieux !

5 personnes



250 gr de Saint Jacques
250 gr de crevettes décortiquées
200 gr de moules décortiquées cuites
200 gr de crevettes crues
15 cl de vin blanc
1 échalote
40 gr de beurre
40 cl de crème fraîche
1 cuillère à café de maïzena
1 cuillère à café de concentré de tomate
0,5 cuillère à café de gingembre en poudre
1 pincée de sel
1 pincée de poivre

Réserver de côté 50 gr de crevettes crues.
Cuire les fruits de mer, laisser une dizaine de minutes en remuant de temps en temps dans 20 gr de beurre.
Déglacer au vin blanc et ajouter la crème fraîche.
Saler et poivrer.
Ajouter le gingembre en poudre. Réserver.
Mettre la crème liquide et les crevettes dans une casserole.
Faire chauffer à feu doux jusqu'à ce que les crevettes soient bien roses.
Mixer la préparation et passer au chinois si besoin.
Ajouter le concentré de tomate et une cuillère à café de maïzena.
Mélanger puis verser sur les Fruits de mer et mélanger.
Servir dans des cassolettes ou des assiettes creuses accompagné de croutons de pain frottés à l'ail.

Personnellement je fais cuire mes Saint Jacques à part afin qu'elles ne soient pas trop cuites.

J'accompagne d'un bon Muscadet ou d'un Gros Plant nantais (à boire avec modération bien sûr).

Bonne dégustation !

Brèves nautiques et liens utiles

Mesures relatives à la pêche du bar européen : <http://www.manche.gouv.fr/Politiques-publiques/Mer-littoral-et-peches/Peches-de-loisir>

Il est interdit aux navires de pêche de l'Union, ainsi qu'à toute pêcherie commerciale exerçant ses activités depuis la côte, de pêcher du bar européen dans les divisions CIEM 4b et 4c ainsi que dans la sous-zone CIEM 7. Il est interdit de détenir à bord, de transborder, de transférer ou de débarquer du bar européen capturé dans cette zone. etc.

Dans le cadre de la pêche récréative, y compris depuis la côte, dans les divisions CIEM 4b, 4c et 7a à 7k, seule la capture de bar européen suivie d'un relâcher est autorisée. Il est interdit de détenir à bord, de transférer, de transborder ou de débarquer du bar européen capturé dans cette zone.

Dans le cadre de la pêche récréative dans les divisions CIEM 8a et 8b, un maximum de trois spécimens de bar européen peut être détenu par pêcheur et par jour.

Arrêté préfectoral réglementant les horaires de levée des ponts routiers du barrage de la Rance, pour la période du 6 juillet au 2 septembre 2018.

Cet arrêté est disponible sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante :

<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Mer-littoral-et-securite-maritime/Reglementation/Dispositif-au-barrage-de-la-Rance>

AVURNAV en vigueur sur nos côtes :

1638 03/04/2018 - Indéterminé
CASQUETS - ABORDS DE ST MALO - CHENAL INTERIEUR
LE FEU DU CAISSON D EXTREMITÉ DU POSTE CAR-FERRY NUM 2 (LF-LA 36160)
EST ETEINT
PSN (WGS84) : 48 38,5N - 002 01,8W

1499 13/03/2018 - Indéterminé
CASQUETS - COURS DE LA RANCE
UNE BOUÉE POLYESTER LATÉRALE A ÉTÉ MOUILLÉE EN LIEU ET PLACE DE LA
PREMIÈRE BALISE BABORD DU CHENAL DE LA RICHARDAIS DISPARUE.
PSN(WGS84): 48-36.382N, 002-01.381W

1211 04/04/2018 - 18/04/2018

CASQUETS - PORT DE GRANVILLE

LES NAVIGATEURS SONT INFORMES QUE SUITE AU CHANGEMENT DES PORTES D'ECLUSE DU BASSIN A FLOT DU PORT DE GRANVILLE ET AFIN DE TERMINER CE CHANTIER DEUX JOURS D'ASSECHEMENTS SUCCESIFS DU BASIN SONT INDISPENSABLES.

EN CONSEQUENCE LES PORTES D'ECLUSE RESTERONT OUVERTES LE 17 ET 18 AVRIL 2018 DANS LA JOURNEE. LES PORTES SERONT REFERMES AUX MAREES DU SOIR. LES USAGERS DOIVENT PRENDRE LEURS DISPOSITIONS AFIN DE METTRE LEUR NAVIRE EN SECURITE.

ANNULER CE MESSAGE LE 182200 UTC AVRIL 2018.

1207 03/04/2018 - Indéterminé

CASQUETS - ILES CHAUSEY

LES NAVIGATEURS SONT INFORMES QUE LA BALISE POSTERIEURE 'ROQUETTES A HOMMES' SUD EN POSITION 48-53,393N 001-47,098W (WGS84)A ETE ENLEVEE PAR LES SERVICES DES PHARES ET BALISES CAR DANGEUREUSE POUR LA NAVIGATION (BALISE PENCHEE DE PLUS DE 40 DEGRES).

LA PLUS GRANDE PRUDENCE EST RECOMMANDEE

Nouveaux liens :

Météo marine :

Ventusky : <https://www.ventusky.com/48.582;-2.059>

Météo Consult : [Météo-Consult \(zone côtière St. Malo\)](#)

Windfinder : <https://www.windfinder.com/#9/48.5830/-2.8125>

Météo France marine : <http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-marine/bulletin>

Windguru : <https://www.windguru.cz/112>

Jersey shipping forecast : <https://www.gov.je/weather/Pages/Shipping.aspx>

Notre partenaire Marine Impact (Vente en ligne et magasin à La Richardais) :

<http://www.marine-impact.com/>

Et nos liens habituels :

Atoutnautic, portail des ports de plaisance sur tout le littoral :

<http://atoutnautic.fr/geo/element/23>

Comité départemental des Pêches maritimes et des élevages marins d'Ille et Vilaine :

<http://cdpmem35.fr>

Préfecture - Plaisance, Pêche et loisirs nautiques : [Lien de la page " Plaisance, pêche et loisirs nautiques" de la préfecture](#)

Travaux barrage : [Lien d'accès à l'arrêté portant sur les travaux de l'écluse](#)

Nos partenaires : <http://www.appp-pleurtuit.fr/partenaires-appp-new.html>

GIZC : <http://www.rancecotedemeraude.fr/>

APPP Pleurtuit : <http://www.appp-pleurtuit.fr/>

UNAN Manche : <http://www.unan-manche.com/>

Marées à Saint-Malo : <http://maree.info/52>

Niveaux en Rance ; [Lien d'accès à la page Niveaux en Rance](#)

Publiez ici vos petites annonces nautiques

Nous proposons cette nouvelle rubrique pour permettre à nos adhérents de partager leurs petites annonces à caractère strictement nautique SVP : bateau à vendre, matériel à céder, recherche de corps-mort, demande d'équipier ... Passer vos petites annonces en adressant un message à secretariat@appp-pleurtuit.fr

Limiter votre texte à cent cinquante mots environ, préciser votre nom, prénom, n° d'adhérent à jour de votre cotisation (!) et joignez une photo éventuelle (140 x 900 pixels maximum). Votre annonce paraîtra le mois suivant dans notre lettre.

31 mars 2018 - Vends semi-rigide ZODIAC 310 R1B - Année 2012



Moteur Suzuki 6 CV (50 heures) entretenu chaque année par professionnel
Remorque routière et mise à l'eau zAM B 211 M
Prêt à naviguer avec matériel de sécurité
Prix = 2950 euros tout en excellent état (hiverné dans garage)
Contacter Lucien F. 06 25 68 04 19 (Membre APPP)

31 mars 2018 - Vends voilier dériveur intégral 10,21m Kirié Feeling 356 DI – Année 1998



Version 2 cabines, moteur Yanmar 3GM30 inverseur changé en 2015
Barre à roue, pilote auto Autohelm 6000
GV, trinquette, spi asymétrique 2013, génois sur enrouleur
Centrale navigation Raymarine RL70 RC et RCPlus, GPS, speedo, sondeur, anémo, radar
Récepteur NAVTEX, VHF fixe, bouée de localisation EPIRB,
Radeau survie 6 personnes, annexe gonflable
Guindeau électrique, mouillage AV avec 40m de chaîne et 18 m câblot, AR avec 5m de chaîne et 15 m de câblot.
Chauffage fuel-électrique, caisse à eaux brunes 80 l, eau chaude et eau douce sous pression, frigo, four et plaques cuisson gaz à cardan, caisses 2 x 100 l eau douce, 1 caisse 90 l gazole, batteries servitude 2x110 Ah, batterie de démarrage 70 Ah, alternateur, répartiteur, contrôleur de charge, chargeur de quai, panneaux solaires.
Equipements sécurité, matériels de bord et outillage à bord.
S'adresser au secrétariat : secretariat@appp-pleurtuit.fr

3 avril 2018 - Vends voilier Sunway 25 année 1993 insubmersible en bon état



Quelques petits travaux d'entretien à prévoir, moteur béta marine inbord 13,5 CV, voiles en bon état, GV Full baten, Gênois enrouleur, 2 batteries neuves, pilote automatique autohelm 1000 neuf, Annexe avec moteur HB Suzuki 2,5 CV , panneau solaire de 50 watts.
Visible zone de mouillage de Poriou à Pleurtuit.
Contact Yann P. au 06 51 23 45 46

4 avril 2018 - Vends annexe pliable Nautiraid, modèle NRX 190



Contacteur Guy A. au 06 09 92 43 05

Pour adhérer à l'APPP

Merci de renvoyer ce bulletin à l'adresse mentionnée en bas de page, accompagné d'une photo d'identité pour votre carte d'adhérent (obligatoire sur la carte), ainsi que d'une enveloppe timbrée avec votre adresse.

Votre carte d'adhérent vous fera bénéficier de réductions auprès de nos partenaires dont les coordonnées vous seront communiquées après votre inscription.

APPP – ADHESION OU RENOUELEMENT DE COTISATION

Je soussigné : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : (Fixe) _____ Mobile : _____

Email : _____

Important : ce dernier nous aidera à limiter les frais postaux lors de l'envoi d'infos et en aucun cas ne sera communiqué à un tiers sans votre accord préalable.

Nom du bateau : _____ Voilier / Moteur : V.M.

Longueur : _____ mètres

N° du mouillage : _____

Zone mouillage : Poriou/Jouvente Montmarin Autre commune : _____

Demande à adhérer / Renouvelle son adhésion (barrer la mention inutile) à l'association A.P.P.P. ci-dessus désignée et m'acquitte de la somme demandée de 13 euros (chèque libellé à l'ordre de l'APPP) que j'envoie à

APPP, 9 chemin des Clos Fleuris, 35730 PLEURTUIT

Fait à : _____ le : _____

Signature :